

Des moyens pour la progression du texte

Myriam Laporte

Numéro 128, hiver 2003

La cohérence textuelle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/55782ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laporte, M. (2003). Des moyens pour la progression du texte. *Québec français*, (128), 58-61.

DES MOYENS POUR LA PROGRESSION DU TEXTE

PAR MYRIAM LAPORTE



PICASSO, Portrait de Maya avec sa poupée, 1938, Paris, Musée Picasso

La cohérence est une qualité attribuée à un ensemble. Nous pouvons ainsi concevoir qu'un texte cohérent est un ensemble dont les divers éléments sont harmonisés. Cette harmonie donne au texte son caractère d'unité intelligible, compréhensible. Dans le traitement de la cohérence textuelle, la reprise de l'information occupe le devant de la scène, tant et si bien qu'on peut se demander si ces deux termes ne sont pas confondus. Il est vrai que les procédés de reprise y sont pour beaucoup dans l'établissement de la cohérence. Cependant, il ne suffit pas qu'un texte comporte des répétitions pour qu'on le considère comme effectivement cohérent. L'appréciation ne s'arrête pas forcément à ce critère, qu'il s'agisse d'une première impression, d'un jugement spontané, ou d'un examen approfondi. La cohérence ne se caractérise pas par quelques indices, telles les répétitions, ni par des critères plus ou moins flous, comme le niveau de lisibilité de l'écrit (ex. : « le texte se lit assez bien »...).

La progression textuelle

Sur le plan informatif, la progression d'un texte repose sur deux éléments majeurs : le thème et le propos (ou rhème). Le thème est le point de départ d'un énoncé, c'est-à-dire ce qui est connu ou supposé connu. Le propos est ce que l'on dit du thème, il consiste toujours en une information nouvelle par rapport au thème. Au niveau de la phrase, le thème est généralement porté par le sujet et le propos, par le prédicat ; c'est une répartition des informations.

Le thème d'une phrase reprend donc une information connue, c'est-à-dire déjà mentionnée dans le texte, à moins qu'il ne s'agisse d'un nouveau thème (ex. : nouveau personnage introduit dans un récit). Lorsqu'un thème représente une information qui n'a pas été mentionnée précédemment dans le texte,

celle-ci est alors supposée connue ou concevable ; en effet, on peut concevoir qu'il y ait de nouveaux lieux (thèmes de départ) décrits au fil d'une narration, comme on trouverait normal de mentionner au passage le climat d'un pays lors d'un reportage sur les problèmes politiques que connaît ce pays.

L'auteur présume ainsi que l'information thématique nouvelle sera comprise de son destinataire : a) soit parce qu'elle est reconnaissable par le contexte ou la situation de communication (ex. : les pronoms *je*, *nous*, *vous*) ; b) soit parce qu'elle réfère à une réalité connue (ex. : le temps) ou à un être, un objet d'un monde admis comme vrai ou possible dans le contexte (ex. : univers du conte) :

Il venait d'arriver en Alaska. Les palmiers s'agitaient, la glace fondait.

Ce soir-là, à la maison, j'attendais patiemment le retour de ma sœur. Vers 21 heures, le téléphone sonna. Au même moment, un homme cogna à la porte ; c'était le voisin...

En raison du thème *Les palmiers*, le premier énoncé ne peut être admis que s'il fait partie d'un récit fictif dans un univers où il est clair que l'Alaska n'est pas la région telle qu'on se la représente maintenant, dans le monde réel. En revanche, dans le deuxième énoncé, le thème *le téléphone* n'a rien de surprenant, puisqu'il est aisé d'admettre que cet instrument bien connu peut se trouver en réalité dans la demeure du narrateur. Quant au sujet *un homme*, information également plausible dans le contexte, il constitue un nouveau thème qui sera repris par *le voisin*.

Dans la progression textuelle, l'équilibre est incontournable entre les informations connues et les informations nouvelles. Par exemple, un texte contenant très peu de « propos » n'apprend pas grand-chose, il donne l'impression de tourner en rond, sans avancer. Une surabondance de thèmes fait que le texte patine. Les répétitions inutiles, tautologies, lapalissades, redondances, etc., engendrent des phrases « circulaires », qui ne font pas progresser le texte :

Je consomme trop de gras, surtout du beurre et de la mayonnaise. Ces produits sont une source importante de gras et je dois en manger moins.

À l'inverse, trop de propos et un manque de thèmes font glisser les parties du texte sur des pistes divergentes, car il n'y a pas de fil conducteur pour guider ; le texte devient « n'importe quoi ». L'entassement de propos peut aussi causer des problèmes comme le télescopage (la fusion bancale d'informations par ellipse) :

Pour être en santé, on doit prendre des aliments sains, avec du conditionnement physique tous les jours et augmenter ainsi l'espérance de vie.

On pourrait restructurer cet énoncé de façon à ce que les propos soient amenés de façon correcte sur les plans syntaxique,

sémantique et informatif, par exemple : *Pour être en santé, on doit consommer des aliments sains et faire du conditionnement physique. Ces bonnes habitudes contribuent aussi à augmenter l'espérance de vie.*

En outre, des propos trop prévisibles ou évidents font très peu progresser le texte, ce qui s'apparente au problème des phrases circulaires. Il en va de même pour des propos qu'on pourrait qualifier de « délayage », apportant des détails superflus. Le texte avance péniblement, l'auteur s'éparpille, au lieu d'en venir au fait, et il risque d'impatisser son destinataire...

— *Une vitre vient d'être cassée. Comment cela s'est-il passé ?*

— *Phil et moi étions en train de jouer à la balle dans le parc. Nous y allons presque tous les jours. Nous aimons pratiquer le baseball et nous nous exerçons à lancer. Nous sommes devenus assez bons, je crois. Soudain, une vitre a éclaté. Un chien s'est mis à courir. J'ai vu un de nos voisins, qui s'exerçait aussi à lancer avec son amie. Il s'est tourné et nous a vus. Nous sommes allés lui parler, car nous le connaissons, et...*

— *Oui mais, qu'est-ce qui s'est passé au juste ???*

Dans cet exemple, l'interlocuteur tergiverse au lieu de répondre à la question, qui pose le sujet. Mais ce sujet ne ressort pas par la suite, il n'est pas traité, les propos ne le développent pas. Les thèmes sont surtout centrés sur l'interlocuteur, ils ne contribuent pas à maintenir l'unité du sujet.

Le lien entre les propos

Si, par exemple, la répétition d'un thème désignant un émetteur, un interlocuteur ou un personnage assurait la cohérence du texte, tout scripteur pourrait simplement composer des séquences comme celle-ci :

**Luam se promène dans le jardin. Elle aime le soleil. Elle dessine, assise sur un banc. Elle fait de l'équitation. Elle prend l'avion demain.*

Malgré les reprises formant une chaîne thématique (*Luam, Elle*), la cohérence de l'ensemble est fort douteuse. Même en y ajoutant des organisateurs textuels, comme *d'abord, ensuite, puis, enfin*, pour former une succession, on ne garantirait pas davantage la cohérence. Un texte ne se bâtit pas par le simple collage d'idées liées au moyen de répétitions rendues « vides » et d'organisateur en renfort perdus dans un contexte diffus.

Il faut que les propos soient pertinents et congruents au contexte, ils doivent cadrer avec le sujet traité dans le texte. Les phrases de l'exemple plus haut ne présentent pas une telle unité : l'information est développée dans n'importe quelle direction, et il est difficile d'imaginer un lien entre *se promener dans le jardin, aimer le soleil, dessiner, faire de l'équitation et prendre l'avion demain*. Une relation entre les propos doit apparaître clairement et le sujet doit se dégager évidemment, ce qui est le cas dans cet énoncé :

Hier, une tempête de neige est survenue dans la région. L'enneigement a été de quarante centimètres à certains endroits. J'ai dû pelleter pendant au moins une heure...

On constate aussi l'importance du champ lexical, ici à partir du thème *tempête de neige* : le sujet est maintenu par le lien entre ce thème et *enneigement*, puis avec *quarante centimètres* (de neige) et le verbe *pelleter*, lesquels se trouvent dans une partie propos.

Le lien avec ou sans reprise

Un texte peut présenter des sauts thématiques, des inférences et des ruptures dans les chaînes de reprises.

Il y a un saut thématique lorsqu'une phrase n'est pas reliée à la précédente par une reprise. Par exemple, le thème d'une phrase 1 est repris dans la phrase 3, et la phrase 2 comporte alors un nouveau thème, qui peut ou non être développé :

P1 / Je me suis levé tôt. P2 / Le temps était magnifique. P3 / J'en ai profité pour jardiner.

Le saut est utile pour éviter une reprise ou une répétition jugée superflue ; dans l'énoncé ci-dessus, il permet de faire l'économie d'une formule comme *j'ai vu que (le temps était magnifique)*.

La rupture s'apparente au saut, à la différence qu'elle est une coupure entre deux parties de texte : un nouveau thème est introduit, qui commence la partie subséquente. La rupture se rencontre surtout aux points où il y a un changement de section ou de paragraphe. Il n'apparaît pas toujours nécessaire en effet d'évoquer l'idée donnée dans la partie précédente, ni de reprendre un élément de la dernière phrase de cette partie. Évidemment, le nouveau thème doit avoir un rapport avec le sujet général développé dans le texte, sinon l'unité du sujet serait brisée (effet de coq-à-l'âne).

Quand des informations sont implicites, sous-entendues, le destinataire doit alors tirer une inférence. Le destinataire déduit du contexte les informations non données afin d'interpréter correctement le passage concerné. Il est en mesure de le faire si le contexte est clair et s'il partage avec l'auteur des connaissances ou des croyances relatives au contenu de ce passage. L'auteur doit donc faire preuve de discernement, bien connaître son destinataire et être sûr que celui-ci pourra deviner ce qui est sous-entendu. Exemple :

J'aime les fruits, les légumes et les produits laitiers. Ma santé est excellente.

Connaissances / croyances : « ces aliments sont excellents pour la santé ».

Conclusion : « j'en mange, donc » ma santé est excellente.

Dans cet exemple, il y a une reprise, *Ma santé*, mais elle serait insuffisante pour assurer la cohérence si l'inférence était impossible. En effet, le déterminant *ma*, bien qu'il renvoie au pronom *je*, ne fait à lui seul qu'un lien ténu ; sinon on pourrait employer n'importe quel nom, comme dans *ma foi est excellente*, ce qui serait incohérent dans le contexte de l'exemple.

Ainsi, ce ne sont pas toutes les reprises qui suffisent, et un texte ne comporte pas forcément des reprises à chacune de ses phrases. C'est le cas, entre autres, des phrases introductrices, comme la première phrase d'un texte ou d'une section, qui posent un nouveau thème ; ces phrases ne reprennent pas toujours un titre.

Pour marquer une transition entre deux sections, deux paragraphes par exemple, on emploie des organisateurs textuels, qui servent à articuler les divisions du texte : *en premier lieu, dans un deuxième temps, aujourd'hui*, etc. Quant aux marqueurs de relation, ils établissent un rapport de sens entre deux phrases et remplissent aussi une fonction syntaxique en liant des phrases par coordination ou subordination : *par contre, toutefois, tandis que*, etc.

Certaines formules organisatrices comportent une sorte de reprise, par exemple *dans un deuxième temps*, où *deuxième* doit renvoyer à un ordre déjà amorcé dans le texte (*premier*). Cet ordre doit aussi être maintenu à un même niveau (ex. : entre paragraphes). Quand deux niveaux d'organisation sont confondus (ex. : entre paragraphe et phrase), de surcroît avec une panoplie de connecteurs, on risque d'obtenir des suites de ce type :

§ *Voyons tout d'abord le X... Pour commencer, il est... Ensuite, il sert à...*

Pour mieux comprendre la fonction de X, il faut premièrement considérer...

§ *Deuxièmement, nous allons examiner le Y..., des exemples suivront ensuite...*

Enfin, nous verrons qu'on ne doit pas confondre X et Y...

Les connecteurs, avec les reprises, concourent à la cohésion, mais, parfois, ils travaillent « seuls » aussi :

L'Alberta connaît l'une des pires sécheresses de son histoire. Par conséquent, des récoltes peu abondantes sont à prévoir.

Les sauts, les ruptures, les inférences et les connecteurs sont des moyens qui permettent de suppléer la reprise. Bien que celle-ci soit un élément majeur de la cohérence, elle peut céder sa place dans certains cas.

La syntaxe

Les phrases ne sont pas placées au hasard dans un texte et leur construction n'est pas étrangère à la progression du texte.

Comme nous l'avons vu plus haut, généralement le sujet de la phrase porte le thème et le prédicat, le propos ; c'est dire que souvent l'information connue précède l'information nouvelle. Mais il s'agit là d'un modèle, auquel on se réfère bien sûr pour observer la répartition des informations dans la phrase. En fait, il n'est pas si rare que des thèmes se trouvent dans des prédicats, tout comme des propos peuvent être placés dans des sujets ou dans des compléments en diverses positions. Autrement dit, la répartition en thèmes et propos ne coïncide pas nécessairement avec l'ordre de base des constituants de la phrase : sujet – prédicat – complément de phrase. D'ailleurs, cet ordre de base représente un modèle également, et nous savons que, dans les faits, l'ordre des constituants varie. De plus, un thème ou un propos n'est pas forcément tout le sujet, tout le prédicat ou tout le complément de phrase : il peut être une partie du constituant, comme il peut être aussi plusieurs constituants ou une phrase.

Partons du principe que les informations, au niveau de la phrase, se répartissent de la façon suivante, et ce, quel que soit l'ordre des constituants de la phrase : en début de phrase se trouvent les éléments qui ont le moins de poids informatif et en fin de phrase, ceux qui ont le plus de poids. L'information en position initiale fait moins « avancer » le texte, en ce sens qu'elle représente un élément soit thématique, soit assimilable à un thème ; par exemple, ce peut être un nouveau thème, ou encore un propos, qui ne prend pas pour autant la propriété de « thème », mais qui constitue une information nouvelle jugée secondaire.

En outre, lorsqu'on veut donner plus de poids à une information, par exemple en début de phrase, on emploie un procédé de mise en relief, comme l'encadrement au moyen de marqueurs

tels *c'est...qui, c'est...que*. Il est ainsi possible d'insister sur une information, de la marquer pour y attirer l'attention.

Les phrases peuvent donc être analysées en tant qu'unités syntaxiques de sens complet qui portent de l'information :

P1 / *Je me promenais dans la ruelle en longeant les clôtures qui délimitaient les cours.* P2 / *Derrière l'une de ces clôtures, un chien se mit soudainement à aboyer.* P3 / *J'ai sursauté.*

	THÈMES	PROPOS
P1	Sujet Je [auteur, supposé connu]	Prédicat me promenais dans la ruelle en longeant les clôtures...
P2	Complément de phrase Derrière l'une de ces clôtures, [reprise de les clôtures]	Sujet Prédicat un chien se mit soudainement à aboyer.
P3	Sujet J' [reprise de Je]	Prédicat ai sursauté.

Sur le plan sémantique, ces trois phrases présentent un sens complet et approprié dans le contexte. Sur le plan syntaxique, chaque phrase comporte au moins un sujet et un prédicat. En P1 et en P3, le sujet correspond au thème alors que le prédicat correspond au propos. En P2, le complément de phrase *Derrière l'une de ces clôtures* contient l'information connue, *ces clôtures*, le reste étant un apport d'information ; le sujet ici n'est pas thématique.

Si on déplace un complément de phrase, ce n'est pas simplement pour produire un effet de style. Cette opération est effectuée pour placer l'information suivant la progression du texte.

Voici quelques exemples de procédés et de constructions syntaxiques qui servent à disposer les informations.

- 1 Le déplacement du complément de phrase, du complément du nom et l'inversion (prédicat-sujet).

Memphré ne s'est pas montré souvent depuis le printemps.

[...]

Une des rares personnes qui l'ont aperçu est Mme Louise Perreault, une Magogoise. C'était le 1^{er} août, vers le milieu de l'après-midi. Le lac était très calme. [...]

Une autre personne qui a aperçu Memphré est M. Victor Manuel Herrera, un guide de pêche.

Gilles Dallaire, « Memphré se fait plus rare », *La Tribune*, 12 novembre 2001

Les deux attributs sont placés en tête de phrase. Cette disposition des informations permet d'organiser le texte suivant les personnes qui ont aperçu Memphré.

- 2 La construction avec présentatif : *c'est, voici / voilà, il y a.*

Si on se fie au sondage qui place l'ADQ à quelques points des libéraux, loin devant les péquistes, si l'on écoute les vox populi, Mario Dumont et son parti pourraient bien l'emporter aux prochaines élections, sinon les prochaines, les suivantes.

Si cela me réjouit ? Cela m'amuse. Ce que je trouve drôle ? Le malentendu, voilà ce que je trouve drôle.

Pierre Foglia, « Pis, Mario, c'est pour bientôt ? », *La Presse*, 14 mai 2002.

La construction avec *voilà* fait déplacer l'information : le thème est reporté en fin de phrase ; le propos, en tête, est la réponse à la question.

- 3 La structure impersonnelle : *il a été dit, il convient, il est question, il faut que,...*

Soyez gentils de lire ce moment à voix haute pour vous entendre, puisque c'est de la radio. Je vous répète qu'il s'agit d'un moment, pas d'un montage, les pubs s'enchaînent sans ponctuation, sans respiration ou presque...

Pierre Foglia, « Expliquez-moi, merci », La Presse, 14 mai 2002.

Le thème moment est reporté par la structure *il s'agit*, elle-même déplacée par la formule d'insistance *Je vous répète que*, qui l'enchaîne.

La transformation impersonnelle combinée à la forme passive, du type *il a été dit que*, permet en plus de ne pas mentionner une information (l'agent).

- 4 La forme passive :

Les colis ont déjà été envoyés. Ils seront livrés demain.

Par la transformation à la forme passive, le complément direct du verbe de la phrase active correspondante (ex. *on a envoyé les colis, on les livrera demain*) devient sujet et thème. Dans l'exemple, le thème *les colis* est repris par le pronom *ils* ; les propos portent donc sur l'envoi comme tel, la livraison et le moment.

En choisissant la forme passive, l'auteur se donne aussi la possibilité de mentionner ou non les agents, alors qu'à la forme active il devrait les indiquer ou employer le pronom *on*.

- 5 La construction avec négation : *ce n'est pas... c'est, non seulement...mais aussi, ne pas...mais,...*

Ce n'est pas une victoire, c'est une arnaque.

[§ 1 - Les fans autrichiens ont bien senti qu'ils venaient de se faire arnaquer quand la Ferrari de Rubens Barrichello s'est mise à ralentir dans le dernier tour pour laisser passer Michael Schumacher, le chou de Jean Todt.]

Réjean Tremblay, « Ont-ils cessé d'y croire ? », La Presse, 13 mai 2002.

Dans cet intertitre, l'attention est d'abord portée sur le GN propos *une victoire* par la négation. Cette négation appelle un

second propos en lui donnant encore plus de poids (le terme *arnaque* est aussi plus frappant). Une autre analyse est possible du point de vue de l'ensemble : on peut voir la seconde phrase comme un propos par rapport à la première.

- 6 La mise en relief : la dislocation par des marqueurs (*c'est... que, ce qui...c'est, etc.*), avec pronom qui annonce ou qui reprend un groupe (*mon frère, il est...*).

[§ 2 - suite de l'extrait, ci-dessus] *Pourquoi on appelle ça le championnat des pilotes si c'est Jean Todt qui décide du gagnant d'une course ? Il est où, le sport, dans l'arnaque d'hier ?*

Réjean Tremblay, « Ont-ils cessé d'y croire ? », La Presse, 13 mai 2002.

Le sujet *Il* est dédoublé, ce qui met en évidence l'information : *Il est où, le sport*. Cette partie de la phrase a valeur de propos par rapport à *dans l'arnaque d'hier*. D'ailleurs, on peut constater que le propos se trouve en tête dans des phrases interrogatives : *Pourquoi on appelle... ? Quel est ton avis ? ...*

- 7 L'effacement dans la coordination :

Elle le félicita et lui offrit un bouquet de fleurs.

Les deux phrases ont le même sujet, *elle*. Puisque ce sujet est un élément connu et évident dans le contexte, on s'est permis de l'omettre dans la seconde phrase, au lieu de faire une répétition. Cet effacement ne change pas le sens de la phrase, n'entraîne pas d'erreur grammaticale ou sémantique et ne nuit pas à la cohérence.

- 8 L'enchaînement des informations par des formules de modalisation comme *je crois que, je pense que* :

On devrait cesser de montrer des films de violence. Je crois qu'ils influencent les jeunes.

Évidemment, ces formules sont à employer raisonnablement. Elles n'assurent pas par elles-mêmes l'unité du sujet ni la cohérence. Si c'était le cas, elles pourraient enchaîner des informations sans continuité, sans lien, ou qui induisent à des énoncés circulaires :

** Je pense que la violence est un fléau dans notre société et je crois qu'on devrait cesser toute violence. Je crois aussi qu'il y a de graves problèmes.*

Il en va de même pour les structures impersonnelles qui modalisent (*il paraît que, il semble que, etc.*).

Bien sûr, il existe d'autres moyens pour construire la cohérence. D'ailleurs, en classe, on peut observer des textes de divers genres afin d'y relever toutes sortes de moyens utilisés pour la progression, par exemple ; on peut également voir l'interprétation que les élèves donnent de ces textes et en discuter (parfois on a des trouvailles surprenantes), leur demander de dégager des aspects qui contribuent à la cohérence et, éventuellement, d'identifier des éléments qui l'entravent. Précisons aussi que plusieurs analyses peuvent être possibles pour un même énoncé, il y a plusieurs façons en effet de voir les choses. En somme, le domaine est très vaste et vaut la peine d'être exploité, car il mène à deux objectifs réciproques : mieux lire, mieux écrire.

COHÉRENCE TEXTUELLE | QUELQUES ADRESSES DANS INTERNET

Chronique où l'on présente les « meilleurs » outils informatisés qui, de près ou de loin, peuvent contribuer à l'amélioration du français en milieu collégial. www.ccdmd.qc.ca/correspo/Corr6-1/Communic.html



Associer de manière concomitante la cohérence textuelle et la correction orthographique : www.ac-rochen.fr/pedagogie/equipes/lettres/sequence/sequen6/sequen6.htm